

SCOTSTOWN Info-Scotstown



Ville de Scotstown

Volume 11 – Numéro 7 – 8 pages

http://www.scotstown.net

Mai 2023

À lire ...

Plusieurs informations

****** 3^e versement de taxes

2 juin

Prochaine séance du conseil municipal:

6 iuin 2023

Pour contacter la Ville de Scotstown: 819-560-8433 ou par courriel:

ville.scotstown@hsfqc.ca

Mai 2023 Scotstown en action!

Samedi 6 mai

Ecocentre mobile au garage municipal : de 9 h à 14 h Collecte des vêtements usagés à l'arrière de l'Hôtel de Ville: de 9 h à 15 h

Du 15 au 18 mai

Nettoyage du réseau d'aqueduc.

Les informations dans les pages suivantes.

Vers le 15 mai

Début des inscriptions pour le camp de jour 2023.

Surveillez les pages Facebook de la Ville de Scotstown et de la Municipalité du Canton de Hampden

Vendredi 19 mai

Ouverture de la piste cyclable du Parc régional du Marécage des Scots

Samedi 27 mai

Mois de l'arbre des forêts : remise des plants d'arbres à Hampden

14 mai

À toutes les mamans de Scotstown





VILLE DE SCOTSTOWN

101, chemín Víctoría Ouest, Scotstown (Québec) JoB 3B0 Téléphone: (819) 560-8433 - Télécopieur: (819) 560-8434 Courriel: <u>ville.scotstown@hsfqc.ca</u>

Informations municipales

Lors de la séance du conseil municipal du 2 mai 2023, les membres du conseil municipal ont discuté de plusieurs dossiers et voici un résumé :

Conseil jeunes de Scotstown

Les membres du conseil ont eu la chance de recevoir quelques jeunes accompagnés de leurs parents pour venir expliquer les projets qu'ils aimeraient dans notre communauté :

- . rampe de skate board
- . terrain de basketball
- . karting
- . cours de danse

Nous remercions Florence et Félix ainsi qu'Audréanne et Jean-Gabriel pour leur présence et leurs parents.

Une prochaine rencontre aura lieu dans les prochains mois. Une invitation sera diffusée.

* Journal L'événement - Erratum

Attention! L'écocentre mobile du 6mai n'accepte ni les tubulures ni les agrégats de construction"

IMPORTANT

AVIS - NETTOYAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC

Veuillez prendre note que la firme Aquatech procédera au nettoyage des conduites d'eau potable.

Pendant ces opérations, il est possible que l'eau du robinet soit colorée. Si c'est le cas, laisser le robinet ouvert jusqu'à ce que l'eau devienne plus claire. Les opérations de drainage de réseau s'effectueront entre le 15 mai et le 18 mai 2023 selon les conditions climatiques. Ces travaux seront effectués de soir dès 18 h 30.

Nous vous remercions de votre compréhension.



Please note that Aquatech will be cleaning the drinking water pipes.

During these operations, it is possible that the tap water is colored. If this is the case, leave the tap open until the water becomes clearer. **Drainage operations will take place between May 15 and May 18, 2023 depending on weather conditions. This work will be done in the evening from 6:30 p.m.**

We thank you for your understanding

RAPPEL - IMPORTANT - RAPPEL - IMPORTANT - RAPPEL

AFIN DE RÉDUIRE LA QUANTITÉ DE GROS REBUTS

ÉCOCENTRE MOBILE SAMEDI 6 MAI 2023 DE 9 H À 14 H AU GARAGE MUNICIPAL (21, rue Osborne)

Service gratuit - Les objets acceptés : bois (bois de construction, planches, meubles en bois, bois traité) et objet de métal à l'exception des électroménagers.

Le vinyle, le papier brique, les briques, pierres sont interdits.

Les branches peuvent être apportées au terrain derrière le terrain de balle.

De plus, vous pouvez déposer les items suivants au garage municipal dans les conteneurs ou endroits appropriés :

- Peintures usées (dans les contenants d'origine)
- Les huiles usées (dans les contenants d'origine)
- Les styromousses doivent être séparées par les couleurs

**** Les gens qui désirent se débarrasser de branches ou de résidus verts peuvent aller les porter au terrain à l'arrière du terrain de balle, samedi 6 mai entre 9 h et 14 h. Un représentant du conseil municipal sera sur place.

COLLECTE DE PRODUITS ÉLECTRONIQUES DÉSUETS

SAMEDI 6 MAI 2023 DE 9 H À 14 H



Programme géré par l'ARPE-Québec

En collaboration avec le programme Recycler mes électroniques^{md} de l'ARPE-Québec : https://www.recyclermeselectroniques.ca/qc/, la Ville de Scotstown organise une collecte spéciale qui aura lieu samedi6 mailto:samedi6 mailto:sa

Tous les produits électroniques recueillis, comme les téléviseurs, les écrans, les ordinateurs et plus encore, seront pris en charge par l'ARPE-Québec, puis acheminés chez des entreprises approuvées, conformes aux normes en vigueur au Canada, pour être recyclés de façon sécuritaire, sûre et écologique. Pour la liste complète des produits acceptés, visitez : https://www.recyclermeselectroniques.ca/gc/quoi-recycler/

(voir la suite sur la page suivante)

Quoi recycler?



Ordinateurs portables

Portables, blocs-notes, tablettes électroniques, miniportables, mini-ordinateurs.



Ordinateurs de bureau

Ordinateurs de bureau (y compris ceux faisant office de serveurs), terminaux d'ordinateur, clients-serveurs légers, serveurs de bureau ou en tour.



Périphériques d'ordinateur et de console de jeux vidéo

Claviers, souris, pavés, lecteurs multimédias, routeurs/ modems, disques durs externes, manettes de jeux vidéo, contrôleurs de consoles de jeux vidéo.



Dispositifs d'affichage

Téléviseurs, écrans d'ordinateur, écrans de télévision en circuit fermé, ordinateurs tout-en-un, tablettes graphiques avec écran > 10 po, dispositifs d'affichage portables > 10 po.



Téléphones conventionnels et répondeurs téléphoniques

Téléphones conventionnels avec ou sans fil, téléphones à haut-parleurs ou de conférence, répondeurs téléphoniques à cassette ou numériques.



Appareils cellulaires et téléavertisseurs

Téléphones cellulaires, téléphones intelligents, assistants numériques personnels à écran tactile, terminaux mobiles, téléavertisseurs.



Imprimantes de bureau, numériseurs, télécopieurs, photocopieurs et appareils multifonctions de bureau

Appareils de bureau, y compris : imprimantes avec station d'accueil pour appareils photo, imprimantes d'étiquettes, de code-barres et de cartes, imprimantes thermiques, numériseurs de cartes professionnelles, de chèques et de diapositives.



Systèmes audio/vidéo portables/personnels

Radios AM/FM/par satellite, radios-réveils, chaînes stéréo, magnétophones/enregistreurs, lecteurs/ enregistreurs de disques, lecteurs MP3, stations d'accueil pour baladeurs et téléphones intelligents, hautparleurs, écouteurs et microphones, appareils photo et cadres numériques, caméras vidéo/web, lecteurs de livres électroniques, systèmes de jeux vidéo, systèmes de localisation (GPS).



Systèmes audio/vidéo non portables

Appareils énumérés à la catégorie précédente en version non portable, magnétoscopes (VCR), projecteurs vidéo/ numériques, enregistreurs vidéo numériques (DVR) et personnels (PVR), récepteurs numériques câbles et satellites/décodeurs, amplificateurs, égalisateurs de fréquence, consoles de jeux vidéo.



Systèmes audio/vidéo et de localisation pour véhicules

Composants audio/vidéo et de localisation du marché secondaire pour véhicules, y compris : radios et lecteurs de DVD, CD ou cassettes, amplificateurs, égalisateurs de fréquence, haut-parleurs, systèmes de lecteurs vidéo, dispositifs d'affichage vidéo, caméras de vision arrière, systèmes de localisation autonomes ou conçus pour être enchâssés.



Ensembles de cinéma maison

Équipement audio/vidéo de cinéma maison vendu sous un même emballage provenant d'un fabricant d'équipement d'origine et où figure un seul code-barres.

Consultez la liste complète des produits acceptés sur notre site Web.

Ce que nous faisons

Assurer notre avenir passe par le recyclage des produits électroniques en fin de vie utile. Voilà pourquoi l'ARPE, un organisme à but non lucratif piloté par l'industrie, veille à ce que plus de 15 millions d'appareils évitent les sites d'enfouissement au pays chaque année.

DE PLUS, NOUS NOUS ASSURONS:

- que les produits électroniques désuets ne sont pas exportés illégalement ou manipulés par des recycleurs négligents;
- que de précieuses ressources soient récupérées et recyclées, puis réinsérées dans la chaîne de fabrication.



Trouvez le point de dépôt officiel près de chez vous :

recyclerMESelectroniques.ca/qc

RAPPEL Samedi 6 mai 2023

COLLECTE DES VÊTEMENTS USAGÉS L'ESTRIE MET SES CULOTTES

À l'Hôtel de Ville (à l'arrière de l'Hôtel de Ville, par la porte donnant accès au sous-sol)

Samedi 6 mai, de 9 h à 15 h

On récupère quoi au juste?

- . Vêtements
- . Accessoires (ceintures, sacs à main de tout genre, foulards, etc.)
- . Souliers et bottes





RAPPEL - Chiens en liberté et enregistrement

Un petit rappel de courtoisie : Les chiens doivent en tout temps rester sur la propriété de son propriétaire ou être tenus en laisse lorsqu'il accompagne une personne. Ils ne peuvent circuler librement. Éviter un avis d'infraction.

Règlement 465-18 - Article 113 Animal errant

Toute personne qui trouve un animal errant doit le signaler immédiatement à un responsable de l'application du présent règlement et, sur demande, le lui remettre sans délai.

Conseils pour économiser l'eau

Dans le jardin:

- Balayez votre entrée de garage plutôt que de la laver à grande eau.
- Utilisez un seau plutôt que le boyau d'arrosage pour laver votre voiture.
- Installez un baril pour récupérer l'eau de pluie qui servira au jardinage.

Dates à inscrire à votre agenda :

Atelier de tricot

Tous les derniers vendredis du mois jusqu'en mai inclus. Lieu : Grande salle de l'Hôtel de Ville de Scotstown, 2^e étage De 13h30 à 15h30



Expositions à la Bibliothèque municipale

❖ Du 9 mai au 9 juillet 2023 - Maquettes de bateaux

M. Patrick Willard a toujours aimé les voiliers. Depuis plusieurs années, cette passion des vaisseaux l'a amené à reproduire des maquettes de bateaux déjà existants. Ses premières reproductions sont des répliques de bateaux des années 1500-1700. On y retrouve les navires de Christophe Colomb et même quelques bateaux embouteillés.

Venez voir ces géants en miniature!



፞፞ቝጜፙጜፙቝጜዀጜዀጜፙጜቝጜቝጜቝጜዀጜዀጜዀጜዀጜዀጜዀጜ

Service incendie de la Ville de Scotstown

Vous aimeriez relever de nouveaux défis et être au cœur de l'action pour la protection des citoyens ?

T'es en feu et tu veux sortir de ta zone de confort afin de :

- √ relever de nouveaux défis ;
- √ faire la différence lors de situations hors de l'ordinaire ;
- √ t'impliquer dans TA municipalité!



Et bien à Scotstown, on a un bunker qui attend juste toi pour aller au feu!

Le Service incendie de Scotstown est à la recherche de nouveaux candidats pour compléter son équipe de pompiers volontaires.

Cela implique de participer à des entraînements, suivre une formation, être présent lors des interventions, etc. Rémunération et formations payées.



Profite de l'opportunité d'être pompier à temps partiel et envoie ton CV à :

René Charron, directeur incendie : incendie.scotstown@hsfqc.ca

IMPORTANT - Règlement 500-22 - RÈGLEMENT SUR LES FEUX À CIEL OUVERT

Du 1^{er} avril au 15 décembre, <u>nul ne peut allumer, alimenter ou maintenir allumé un feu à ciel ouvert sur le territoire de la ville sans avoir au préalable un permis</u> du responsable du Service de prévention des incendies ou de l'émission des permis de brûlage. Le permis est gratuit et obligatoire.

Vous devez communiquer avec René Charron, directeur incendie: 819-657-1055.



Inscription été 2023

Les inscriptions pour le camp de jour de la Ville de Scotstown se débuteront au cours des prochaines semaines.

Le camp se tiendra approximativement entre le 26 juin et le 25 août pour un maximum de 45 jours (les dates peuvent varier selon le nombre d'enfants).

Surveillez la page Facebook de la Ville de Scotstown et de la Municipalité de Hampden qui diffuseront les informations suivantes :

- . Dates pour les inscriptions et la façon
- . Coût pour le camp de jour et l'horaire
- . Service de garde : horaire et coût

Le gouvernement fédéral responsable d'accorder une aide financière pour l'embauche d'étudiants a procédé à des coupes budgétaires.

L'organisme Camp de Scotstown-Hampden responsable de l'organisation du camp de jour avait déposé une demande d'aide financière pour l'embauche d'un (1) coordonnateur et quatre (4) animateurs. Malheureusement, la réponse reçue du gouvernement accorde un aide financière pour l'embauche seulement de 2 personnes. Le comité travaille pour recueillir des sommes nécessaires pour l'embauche d'une ou deux personnes supplémentaires dans le but d'accueillir le plus de jeunes possible.

Les familles peuvent obtenir une aide financière pour les coûts du camp de jour. Voici le lien pour s'inscrire :

Formulaire d'inscription Fonds Marche/Cours pour le Haut :

 $\frac{https://my.forms.app/mphamel/fmc2022?fbclid=IwAR0FTnv9rymJlRI8ACuvP4jUF10dmJ9wrXQXyTE82-nEN27VKaVBpndm5fc}{}$

Et le lien vers un vidéo d'information : https://www.facebook.com/watch/?v=408129364460629



Critères d'admissibilité

- Être âgé(e) de moins de 18 ans
- Habiter sur le territoire de la MRC du HSF
- Respecter les critères d'admissibilité du seuil de faible revenu établit selon la taille des familles.

1 personne 19 587 \$ 5 personnes 41 280 \$ 2 personnes 24 384 \$ 6 personnes 46 557 \$ 3 personnes 29 976 \$ Plus de 7 personnes 51 834 \$ 4 personnes 36 397 \$



LA DISTRIBUTION D'ARBRES

Le CANTON DE HAMPDEN et la VILLE DE SCOTSTOWN offrent à tous leurs résidents

Samedi 27 mai 2023 de 8 h 30 à 11 h 30

Au Pavillon Emmanuel Prévost

(Bureau municipal du canton de Hampden) 863, route 257 Nord, La Patrie (QC)

Plusieurs variétés vous attendent GRATUITEMENT Infos: 819 560-8444 (Hampden) ou 819 560-8433 (Scotstown)

Saviez-vous que ...

Les herbes sont beaucoup plus efficaces que les jeunes arbres pour absorber l'eau du sol?

Les petits arbres récemment transplantés ont besoin de temps pour établir un réseau de racines efficace.

La première année est critique pour leur survie.

Au cours des années subséquentes, l'eau influencera plutôt la croissance.

Il est donc important de limiter les effets des herbes sur les petits arbres en croissance : arracher les herbes, utiliser du paillis ou donner suffisamment d'eau pour soutenir les besoins de tous.

GRACIEUSETÉ du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs avec la participation de l'Association forestière du Sud du Québec

CONSEILS DE PLANTATION

Soins du plant avant la mise en terre

- Manipuler avec précaution et éviter de comprimer ou d'abîmer les racines
- Conserver dans un endroit frais, à l'abri du soleil et du vent, sans exposer les racines à l'air libre
- Planter le plus tôt possible
- Il est essentiel de conserver les racines dans une terre humide (ne pas noyer)

Où planter?

- Endroit ensoleillé ou semi-ombragé
- Loin des arbres et des fils électriques
- Éviter les endroits où la neige est soufflée et ceux susceptibles d'être piétinés
- Choisir un terrain bien drainé et un sol meuble



Connaissez-vous le programme « Mon arbre à moi »

Le programme Mon arbre à moi permet à tout enfant qui naît ou qui est adopté au Québec de recevoir un petit plant d'arbres qui grandira avec lui.

 $\underline{\text{Lien:} \underline{\text{https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/forets/evenements/mois-arbreforets/mon-arbre-a-moi}}$

